

**Compte rendu du conseil municipal**  
**du vendredi 14 février 2020 - Salle de la mairie à 20 H 30**

Date de convocation : 5 février 2020

Date d'affichage : 20 février 2020

**Ordre du jour** :

- Comptes administratifs 2019,
  - Comptes de gestion 2019,
  - Affectations des résultats 2019,
  - Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières de l'année 2019,
  - SIRPBY : conditions de liquidation et affectation des résultats 2019,
  - Avenant n° 1 à la convention entre l'ATDA et la commune pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol,
    - Convention avec Arkéocité,
    - Travaux : demande de subventions,
    - Programme voirie 2020,
    - Prix repas cantine scolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
  - Rapport d'activité 2018 SDE03 (consultable en mairie),
  - Informations et questions diverses.
- 

Présents : MM OLIVIER François, maire, BOIRE Jean, Mmes AUZELLE Bernadette, BOUNAB Agnès, adjoints, Mme OLIVIER Brigitte, MM AUCLAIR Didier, JUNIET François, FAUCONNIER Eric, Mmes MAZE Myriam, BRETON Martine, LAMOUREUX Nicole et M DENIS Gilles (à 21 H 35 à partir de la délibération N° 12), conseillers municipaux.  
Secrétaire de séance : Mme OLIVIER Brigitte.

Présents : 11 Pouvoirs 4

Présents : 12 Pouvoirs : 3

Votants : 15

-----

Procès-verbal de la séance précédente (8 novembre 2019) : POUR : 14 ABSTENTION : 1

Mme BRETON indique que M DENIS fait remarquer que le point relatif à la démolition du bâtiment appelé « petite maison » situé Rue Bonneau n'a pas fait l'objet d'une délibération.

-----

**Comptes administratifs 2019**

Commune

**FONCTIONNEMENT**

Résultat reporté	+ 676 365,88 €
Dépenses de l'exercice	844 853,30 €
Recettes de l'exercice	1 056 287,38 €
Résultat de l'exercice	+ 211 434,08 €
Situation nette au 31 décembre 2019	+ 887 799,96 €

**INVESTISSEMENT**

Résultat reporté	- 279 322,26 €
Dépenses de l'exercice	538 911,21 €
Recettes de l'exercice	752 265,12 €
Résultat de l'exercice	+ 213 353,91 €
Situation nette au 31 décembre 2019	- 65 968,35 €
Restes à réaliser dépenses	- 93 817 €
Restes à réaliser recettes	+ 67 382 €
Solde des restes à réaliser	- 26 435€
Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser	- 92 403,35 €

**AFFECTATION du résultat de fonctionnement**

. investissement	..... 92 404 €
. fonctionnement	..... 795 395,96 €

**DETTE** : capital restant dû au 31 décembre 2019 : 465 836,01€.

Dans le cadre de ses délégations, le maire a prononcé la délivrance d'une concession cinquantenaire à 178,50 €.

Article 775 : produits des cessions : 19 200 € - reprise du tracteur John Deere.

**DEL 04 /2020 Objet** : bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières.

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, notre assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune, sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2019 retracé par le compte administratif auquel ce bilan sera annexé.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2019 sont les suivantes :

Acquisitions foncières : Néant.  
Cessions foncières : Néant.

Station-service automatisée

## SECTION D'EXPLOITATION

Résultat reporté	+ 23 217,32 €
Dépenses de l'exercice	325 625,40 €
Recettes de l'exercice	335 323,39 €
Résultat de l'exercice	+ 9 697,99 €
Résultat à reporter 2019	+ 32 915,31 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat reporté	+ 4 689,25 €
Dépenses de l'exercice	13 558 €
Recettes de l'exercice	15 088 €
Résultat de l'exercice	+ 1 530€
Résultat à reporter 2019	+ 6 219,25€

Sous la présidence de Monsieur BOIRE Jean, le compte administratif de la commune a été adopté à 12 voix POUR et deux ABSTENTIONS et celui de la station-service à 14 voix POUR.

Comptes de gestion et affectations des résultats ont été adoptés à 15 voix POUR.

**DEL08/2020 Objet** : SIRPBY : conditions de liquidation et affectation des résultats 2019.

Mme AUZELLE Bernadette, adjointe, informe l'assemblée que par délibération du 3 février 2020, déposée en Préfecture de l'Allier le 5 février 2020, le comité syndical du SIRPBY a approuvé les conditions de liquidation et affectation des résultats 2019 dudit syndicat.

Elle donne lecture de la délibération :

« ...

Dans le cadre de la dissolution du SIRPBY,

VU la délibération du comité syndical en date du 18 septembre 2019 approuvant la dissolution du SIRPBY en deux temps,

VU l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2019 mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de Buxières-les-Mines – Ygrande au 31 décembre 2019,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 et sur l'état des restes à recouvrer,

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

## FONCTIONNEMENT

Résultat reporté 2019	+ 4 341,81 €
Dépenses de l'exercice	- 38 052,25 €
Recettes de l'exercice	+ 37 231,00 €
Résultat de l'exercice	- 821,25 €
Situation nette au 31 décembre 2019	+ 3 520,56 €

INVESTISSEMENT : NEANT.-

AFFECTATION du résultat de fonctionnement proposé par Mme la présidente :

Commune de BUXIERES-LES-MINES	..... + 1 760,28 €
Commune d'YGRANDE	..... + 1760,28 €

**Constatant** que l'état de restes à recouvrer représente une somme de 909 €, la présidente propose la prise en charge de la somme de 396 € par BUXIERES-LES-MINES et de 513 € par YGRANDE.

Mme la présidente rappelle que :

- les fournitures scolaires achetées antérieurement pour les écoles des deux communes restent dans les écoles pour lesquelles elles avaient été affectées,
- le circuit de transport scolaire du RPI n° 163/1 est maintenu par le conseil départemental dans les mêmes conditions,
- l'agent chargé de la surveillance des enfants lors des trajets en bus en partance d'Ygrande, est embauché par la commune d'Ygrande depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 en qualité d'adjoint technique contractuel, en CDI,
- l'activité de secrétariat a pris fin du fait de la cessation de l'activité du syndicat.
- le syndicat ne possède aucun bien et n'a pas d'emprunt.

Après avoir délibéré, le comité syndical approuve les conditions de liquidation, d'affectation des résultats 2019 et la répartition des restes à recouvrer selon les conditions sus-évoquées (état joint à la présente délibération).

Il est rappelé que les deux communes membres devront approuver, en des termes concordants, toutes les conditions de liquidation telles qu'elles figurent ci-dessus. ... ».

Suite à cet exposé, M le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les conditions de liquidation et affectation des résultats 2019 approuvées par le comité syndical du 03/02/2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve** les conditions de liquidation, d'affectation des résultats 2019 et la répartition des restes à recouvrer telles que décidées par le comité syndical et définies ci-dessus.

VOTANTS : 15      POUR : 15

-----  
**DEL 09 /2020 Objet** : avenant n° 1 à la convention entre l'Agence technique départementale de l'Allier (ATDA) et la commune pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol.

Vu la délibération du conseil municipal du 21 juin 2017 autorisant le maire à signer la convention à intervenir entre l'ATDA et la commune pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

Considérant que pour prendre en compte les nouvelles dispositions réglementaires - article 28 du RGPD et le décret du 20 mai 2019 il y a lieu d'approuver un avenant,

Monsieur le maire présente à l'assemblée l'avenant n° 1 à ladite convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **autorise** le maire à signer l'avenant n° 1 à la convention à intervenir entre l'ATDA et la commune pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol.

VOTANTS : 15      POUR : 15

-----  
**DEL 10 /2020 Objet** : convention tripartite pour exposition – mission Archéo Allier : les enquêteurs du temps.

Monsieur le maire rappelle que le conseil départemental de l'Allier prête gratuitement une exposition du 15 juin au 31 juillet 2020 qui sera installée salle d'activités physiques « 2 Rue des Marronniers » en cette commune.

L'exposition Mission Archéo Allier, les enquêteurs du temps permettra de découvrir la démarche archéologique depuis la découverte fortuite d'un objet jusqu'à l'étude du site d'où il provient.

Pour le service tourisme, la communauté de communes du bocage bourbonnais assure la coordination de l'opération.

Le Maire présente le contrat de prêt à passer entre le Département de l'Allier, la communauté de communes du bocage bourbonnais et la commune relatif aux conditions de prêt de cette exposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer ledit contrat.

VOTANTS : 15      POUR : 15

**DEL11/2020 Objet** : demande de subventions.

Dans le cadre de l'opération d'installation d'un terrain multisports menée par la communauté de communes du bocage bourbonnais, le maire rappelle que la commune doit réaliser les travaux de :

- démolition d'un bâtiment (7 750 €),
- dépose de réseaux (2 251,71 €),

et réalisation d'une plateforme (22 350 €), pour un estimatif total de 32 351, 71 € HT.

Il indique que ce programme de travaux est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et du conseil départemental de l'Allier au titre des équipements sportifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **approuve** le dossier présenté,
- **sollicite** les demandes de subventions auprès de l'état et du département.
- **dit** que les crédits inscrits en 2019 sont reportés en 2020.

VOTANTS : 15      POUR : 15

---

**DEL12/2020 Objet** : demande de subvention : aménagement maison du patrimoine.

M le maire rappelle qu'il est nécessaire d'aménager l'intérieur de la maison du patrimoine et d'acquérir du matériel (bornes tactiles, vitrines, ...) afin de présenter au public les archives détenues au plan local, liées à l'archéologie, la paléontologie et au passé industriel et minier de la commune.

L'estimatif représente un montant de 38 121 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise M le maire à demander toutes les subventions qui pourraient être attribuées à ce programme et notamment au département.

VOTANTS : 15      POUR : 14      ABSTENTION : 1

---

**TRAVAUX DE VOIRIE 2020**

M le maire présente le programme de voirie (maximum de 7 chemins subventionnés) tel qu'il a été déposé au Syndicat Mixte de Création et d'Entretien des Chemins des Communes de la Région de Bourbon l'Archambault afin de lui permettre de déposer la demande de subvention, avant le 15 février 2020, auprès du conseil départemental, dans le cadre du « dispositif de soutien aux travaux de voirie ».

TRAVAUX	COUT HT
Le Méglin – Le Verger	26 390
Le Méglin	8 650
La Bajaudière - Pierribault	11 890
Chemin dit « Route de Tortezaïs »	39 615
Fin des Loges	3 490
Chemin de Fradonnière à Trapière	42 100
Chemin dit La Font Roseau à Fradonnière	29 020
<b>TOTAL</b>	<b>161 155 €</b>

A l'approche des élections municipales, M DENIS est « contre » cette programmation de travaux qui peut faire l'objet d'un choix différent. Le syndicat exerce la compétence des travaux sur voirie rurale et communale de la commune et il y a lieu d'inscrire chaque année une participation de travaux d'une voirie qui se dégrade d'année en année.

---

**DEL13/2020 Objet** : tarifs des repas à la cantine scolaire.

Le maire rappelle que le prix du repas des enfants aux cantines scolaires du RPI est de 2,25 € et demande le maintien de ce tarif en 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à 2,25 € le prix du repas.

VOTANTS : 15      POUR : 15

**DEL14/2020 Objet** : rapport d'activité 2018 : SDE03.

Monsieur Jean BOIRE, délégué au SDE03, présente à l'assemblée le rapport d'activité 2018 dudit syndicat, qui retrace les faits marquants, les travaux effectués et dresse un bilan financier, technique et événementiel de l'année 2018. Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce document qui est consultable au secrétariat de mairie et sur le site [www.sde03](http://www.sde03).

---

### Questions et informations diverses

- 1- Avis favorable est donné à la demande de M LAFAYE Benoît qui souhaite créer une ouverture de la parcelle E 1440, dont il est propriétaire, pour une sortie directe « Rue Maurice Martinet ».  
-----
- 2- Le maire présente le devis de M RENAULT d'un montant de 12 258 € TTC relatif à la pose d'un écran motorisé et d'un vidéo-projecteur à l'ensemble municipal René Michard.  
-----
- 3- Informations M AUCLAIR
  - le mardi 21 avril 2020, de 18 h 00 à 21 h 00 à l'ensemble municipal René Michard, France Inter enregistrera des émissions pour le JEU des 1 000 €.
  - résumé ATLAS DE LA BIODIVERSITE 2019 et projets prévus en 2020 : compte rendu en PJ.  
-----
- 4- La commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune, composée de Mme OLIVIER Brigitte, MM AUCLAIR Didier, JUNIET François, DENIS Gilles et Mme BRETON Martine, convoquée le 20 février 2020 est reportée (sur demande de M DENIS et Mme BRETON) au vendredi 21 février 2020 à 14 H 00.  
-----

Plus aucun membre ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H 30.

 Le Maire,  
  
OLIVIER François,

### Résumé ABC 2019 :

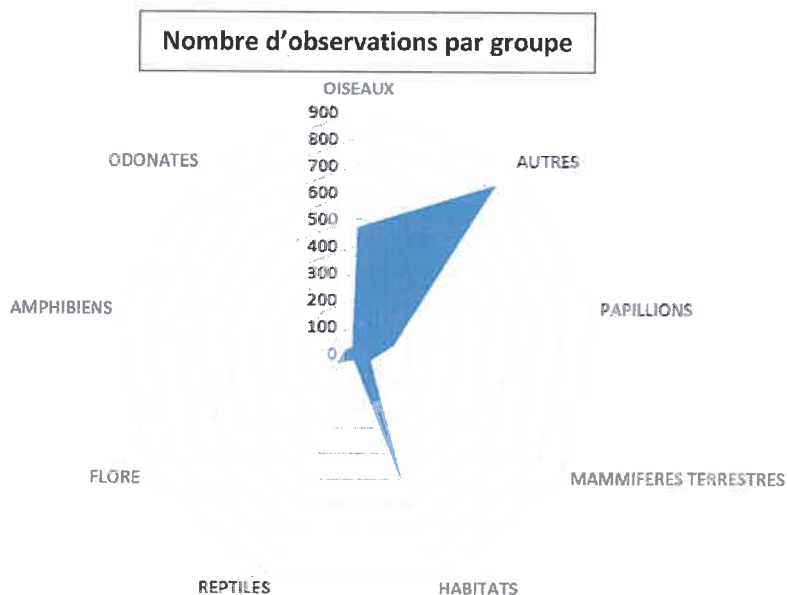
Les communes ciblées en priorités en 2019 étaient Noyant d'Allier, Châtillon, Cressanges, Tronget, Le Montet, Deux-Chaises, Treban, Meillard et Châtel-de-Neuvre.

L'année 2019 a vu la mise en place de :

- Une conférence « Rapaces et Cigogne Noire » animée par Jean-Jacques Limoges suivie de la remise des prix du concours photo 2018 le 6 décembre 2018 à Tronget,
- L'organisation du Comité de Pilotage (COFIL) de l'ABC le 8 février à Tronget,
- Une projection de courts-métrages de Daniel Auclair le 23 février à Tronget,
- Partenariat avec le CEN Allier sur l'action crapaudrome de Meillers entre le 2 février et le 15 mars,
- Stand d'information au Trail des Côtes Matras le 13 avril,
- Une réunion d'information publique (Cressanges) le 16 avril,
- 3 randonnées naturalistes (Châtel-de-Neuvre (27 avril), Châtillon (11 mai), Le Montet (15 mai)),
- Un parcours botanique pour le Troc'Plantes de Cressanges le 4 mai,
- Une animation « Mares à conter » par le CEN à Châtel-de-Neuvre le 7 mai,
- Un parcours botanique sur la Fête des Plantes de St-Plaisir le 12 mai,
- Un partenariat avec le CEN Allier dans le cadre de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) avec des inventaires sur 6 exploitations du Bocage en mai,
- Un partenariat avec Symbiose et mise en place d'un concours « prairies fleuries » avec 4 éleveurs participants,
- Un partenariat avec VetAgro Sup avec la réalisation d'un projet étudiant autour de l'évolution croisée des paysages et pratiques agroécologiques du Bocage Bourbonnais,
- Animations pédagogiques auprès du Centre d'accueil de loisirs de Cressanges les 29 mai et 30 juin,
- 1 marathon naturaliste (Châtillon) le 1<sup>er</sup> juin,
- Mise en place du Concours photo 2019.

En novembre 2019 on dénombrait ; 2166 données participatives saisies par 35 contributeurs. Parmi ces derniers 28 ne font pas partie de l'équipe de l'ABC cependant ils ne sont responsables que de 25% des observations.

Les données sont relatives à 12 groupes biologiques allant des insectes aux mammifères (575 espèces), à la flore (11 taxons) et aux habitats naturels (16 biotopes distincts).



### Projets prévus pour 2020 :

Les communes ciblées en priorité en 2020 seront Vieure, Louroux-Bourbonnais, Ygrande, Buxières-les-Mines, Saint-Hilaire, Saint-Sornin et Rocles.

#### L'ABC compte mettre en place :

- Une convention d'échange de données avec la plateforme participative Faune Auvergne,
- « Bêtes de portraits » sur la page Facebook de l'ABC avec la publication de photos d'animaux du Bocage agrémentées d'anecdotes sur ces espèces tous les mercredis de mars à juin,
- Comité de Pilotage 2020 le 11 février à Louroux-Bourbonnais,
- Conférence du cinéaste et photographe animalier Franck Pizon le 24 février à 18h à Ygrande suivie de la remise des prix du concours photo 2019,
- Relance du concours photo pour 2020,
- Conférence « Rapaces et Cigogne Noire » animée par Jean-Jacques Limoges courant Mars à Buxières-les-Mines (date à déterminer),
- Réunion d'information publique courant Mars (date à déterminer),
- Récupération des données de l'étude faune/flore du projet éolien du Moulin du Bocage,
- Balade botanique sur les terrils de mines de Buxières-les-Mines et Saint-Hilaire avec Marie-Aline Queffurus et Pierre Debriette le 4 avril,
- Poursuite de l'OAB avec le CEN Allier et l'association Symbiose,
- Participation au protocole STELI (suivi temporel des libellules) de Vigie-nature les 15 avril, 13 mai et 10 juin (lieu à déterminer) (ouvert au public),
- Exposition dans le cadre de l'échappée verte le 26 avril à Noyant d'Allier,
- Balade nature le 2 mai sur la commune d'Ygrande,
- Petit parcours nature sur la fête des plantes de Saint-Plaisir le 10 mai,
- Balade nature le 20 mai sur les communes de St-Sornin et Rocles,
- Marathon naturaliste le 30 mai sur les communes de Vieure et Louroux-Bourbonnais,
- Parcours nature dans le cadre de l'évènement zéro déchet le 6 juin à Agonges,
- Participation au protocole Vigie-flore de Vigie-Nature sur un des week-ends de juin (ouvert au public),
- Projection de deux autres films de Daniel Auclair (date à déterminer),
- Rédaction d'un rendu basé sur des focus cartographiques et explicatifs sur chaque commune, avec des encarts concernant des espèces particulières, des projets locaux en lien avec l'environnement et les acteurs du territoire, faisant la part belle aux témoignages.